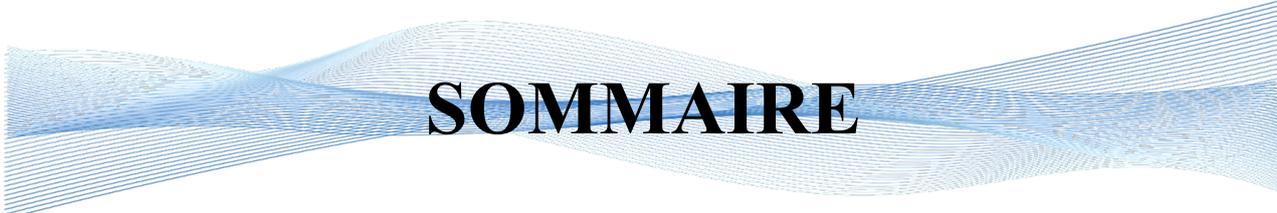




# SAINT-DIZIER-MASBARAUD

## BULLETIN MUNICIPAL JUILLET 2023





# SOMMAIRE

Le mot du maire.....	page 3
Les finances de la commune.....	page 4
Votre magasin de proximité .....	page 6
L'agence postale .....	page 10
Recensement de la population	
Les écoles .....	page 11
Les travaux .....	page 12
Le plan d'eau .....	page 14
Recherche médecin.....	page 17
Le centre communal d'action sociale ....	page 18
Les commémorations.....	page 20
Naturalisation.....	page 22
Les associations .....	page 23
Les sportifs à l'honneur .....	page 33
La page de l'opposition .....	page 34
Les rendez-vous festifs .....	page 35
Information fibre	
Avoir un chien ou un chat, les règles .....	page 36
Les services hospitaliers de Bourganeuf	page 38
Informations pratiques .....	page 39

# Le mot du Maire



Mes chers concitoyens,

L'année 2023 s'est ouverte sur de grandes incertitudes.

En tant que maire, en tant que citoyen, je ne peux m'empêcher d'être inquiet pour l'avenir de chacun d'entre nous.

En effet, après la crise sanitaire s'est ajoutée une crise économique, climatique, énergétique ainsi qu'un conflit international qui nous obligent, nous élus, à relever les défis de notre quotidien et à penser à nos projets avec une certaine prudence.

Malgré cette période pénible et contraignante, nous avons néanmoins su garder une vision optimiste sur nos capacités pour l'avenir et à faire encore progresser notre commune et servir nos concitoyens. En effet, cette période laisse des traces dans leur quotidien tant les difficultés économiques et sociales sont importantes.

La commune, dans la tourmente de la flambée des hausses énergétiques, doit faire face à la complexité de ses missions qui s'accroissent pour diverses raisons.

Nous subissons le désengagement de l'Etat auprès des communes, plusieurs services ne sont plus à nos côtés. De même, les réformes fiscales, les baisses des dotations nous privent de moyens financiers importants.

De plus, la multiplication et l'évolution des normes nous imposent des dépenses conséquentes, dont les financements seraient plus utiles au service public que nous vous devons.

Avec moins de moyens nous devons faire plus !

Dans l'ombre de ces crises et dans un monde tourmenté, la municipalité poursuit son action en toute responsabilité pour le développement et la qualité de vie de notre commune.

Vous le constaterez dans toutes ces pages, notre commune, votre commune avance, évolue et s'engage sur un avenir que nous voulons tous durable, positif et attractif.

L'arrivée des beaux jours se conjugue souvent avec des moments de convivialité lors des fêtes et des rassemblements traditionnels, des cérémonies institutionnelles, associatives, sportives. En effet, elles représentent des temps forts de la vie de notre commune, elles permettent de tisser des liens et doivent symboliser notre cohésion.

C'est bien dans cet esprit-là que nous avons répondu positivement à toutes les sollicitations des associations en leur attribuant les subventions demandées.

C'est pourquoi j'invite le plus grand nombre d'entre vous à y participer et profiter du bonheur de vivre à Saint-Dizier-Masbaraud.

Je vous souhaite de passer un bel été et de prendre bien soin de vous et de votre famille.

Votre Maire, Joël ROYERE

# Les finances de la commune

## Les comptes de la commune en 2022 :

Les résultats cumulés au 31/12/2022, restes à réaliser inclus, s'établissent ainsi :

BUDGETS >	PRINCIPAL	EAU & ASSAINISSEMENT	CCAS	MURAT	REGIE MUNICIPALE
RESULTATS v					
de fonctionnement	476 139,75 €	31 974,86 €	5 850,32 €	34 643,97 €	63 526,24 €
d'investissement	-116 944,53 €	182 089,82 €	0,00 €	0,00 €	-2 400,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>359 195,22 €</b>	<b>214 064,68 €</b>	<b>5 850,32 €</b>	<b>34 643,97 €</b>	<b>61 126,24 €</b>

En 2022, ce sont 669 600.96 € d'investissements nouveaux qui ont été réalisés, soit :

- 74 514.94 € de travaux écoles
- 17 003.10 € de travaux au cimetière de Saint Dizier Leyrenne
- 14 861.25 € de fonds de concours pour la réfection de 2 passerelles sur le Thaurion
- 172 391.38 € de travaux de voirie
- 15 385.20 € de matériel de cantine
- 3 020.00 € de matériel informatique
- 15 257.29 € de chambre froide épicerie
- 241 313.36 € pour le plan d'eau
- 3 813.51 € d'outillage
- 5 799.60 € de mobilier urbain
- 10 200.00 € pour l'achat d'un broyeur
- 4 567.80 € d'infrastructures pour la laverie
- 2 292.76 € de restauration des registres d'Etat Civil
- 7 668.00 € pour études chaufferie bois
- 64 759.59 € de travaux multiservice
- 3 370.18 € pour le site internet
- 13 383.00 € d'illuminations de Noël.



En contrepartie, 501 873.62 € de subventions ont été perçues, soit 75 % de ces dépenses.

21 600 € de subventions ont été versés aux associations et 7 500 € au Centre communal d'actions sociales.

Comme chaque année, la commune a pris en charge les fournitures scolaires à hauteur de 120 € par enfant, et 50% du reste à charge des parents pour les voyages scolaires des collégiens de la commune.

## Pour 2023 :

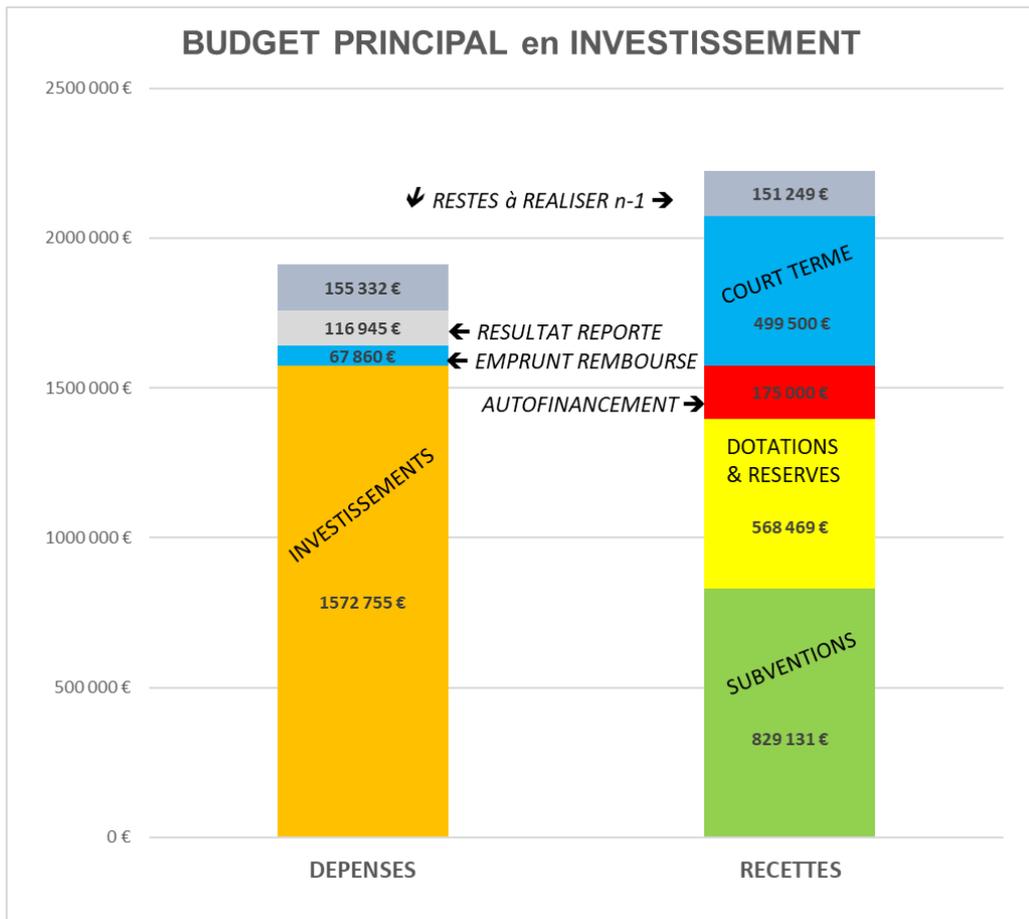
Les taux d'impositions restent les mêmes depuis 2020, soit :

<b>TAXES FONCIERES</b>	
s/ propriétés bâties	<b>40,17%</b>
s/ non bâtis	<b>75,87%</b>
<b>TAXE d'HABITATION</b>	<b>13,61%</b>
s/ résidences secondaires	

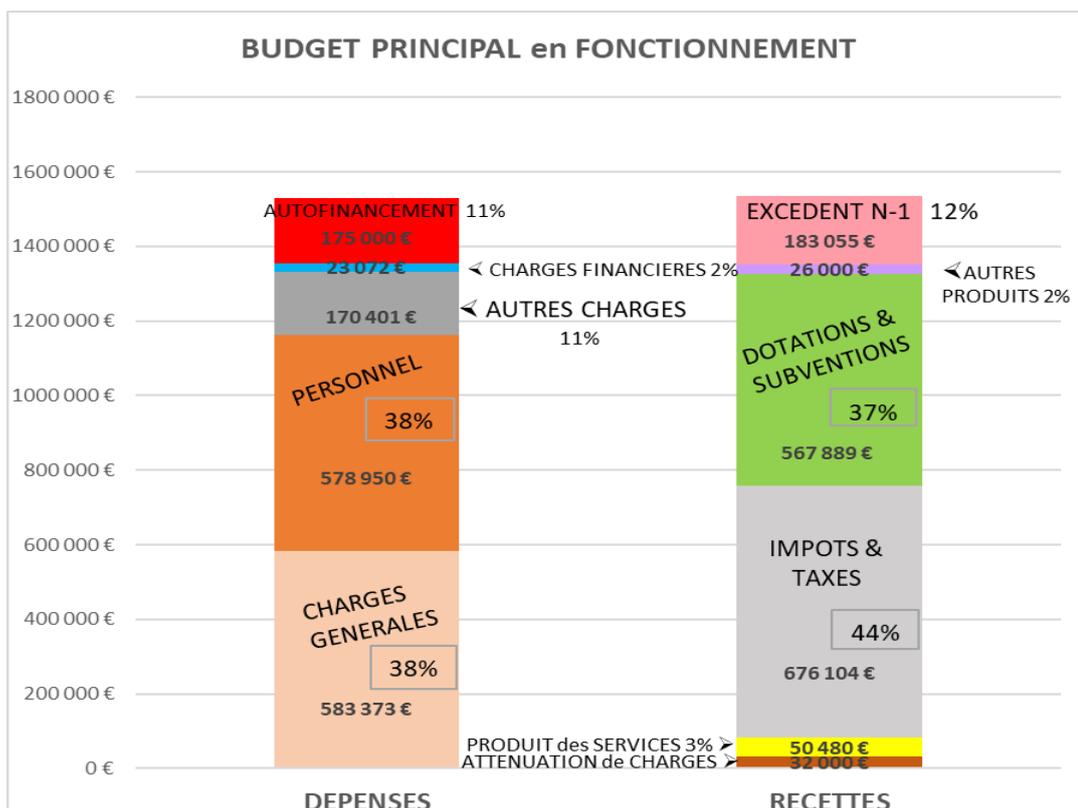
La différence que vous pouvez constater avec vos propres taux, est due au lissage, pour qu'en 2032, les mêmes taux s'appliquent sur tout le territoire communal.



# Le budget primitif 2023



Cette année, la priorité est donnée à la réalisation de l'étang, entièrement budgétée sur 2023.



# Votre magasin de proximité

Un communiqué officiel de la mairie annonçant la cessation d'activité de la régie épicerie qui exploite le magasin VIVAL de Saint Dizier Masbaraud a été diffusé.

Il expliquait pourquoi la mairie ne peut plus continuer l'exploitation du magasin et qu'elle recherche un repreneur sérieux, afin d'apporter le meilleur service possible à la population.

## \* Pourquoi l'épicerie est-elle exploitée par une régie ?

Une commune n'a pas vocation à faire du commerce. Toutefois, afin d'apporter un service à sa population, elle peut créer une régie qui peut faire du commerce. C'est pour cette raison que la régie épicerie a vu le jour.

L'épicerie dépôt de pain a été créée le 7 janvier 2015 sous la forme juridique d'une régie avec la seule autonomie financière, ce qui signifie que son fonctionnement est directement pris en charge par la personne publique qui l'a créée, c'est-à-dire la commune de Saint Dizier Leyrenne.



## \* Quel est son mode de fonctionnement ?

Elle n'a pas de personnalité morale.

Elle est créée par l'organe délibérant de la personne publique locale qui fixe ses statuts et le montant de sa dotation initiale.

La régie est administrée sous l'autorité d'un conseil d'exploitation qui est le conseil municipal et par un directeur qui est nommé par le maire.

L'épicerie-dépôt de pain est ainsi un service public d'intérêt commercial (SPIC), comme le service de gestion d'eau potable de Masbaraud-Mérignat. Elle dispose de son propre budget qui doit s'équilibrer et dégager des excédents grâce à ses seules recettes.

En application des articles L2224-1 et L2224-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), les SPIC, quel que soit leur mode de gestion sont soumis au principe de l'équilibre financier, au moyen de la seule redevance perçue auprès des usagers.

Il est interdit aux communes de prendre en charge dans leur budget propre des dépenses des SPIC, donc de l'épicerie / dépôt de pain.

Toutefois, le conseil municipal peut décider une telle prise en charge lorsque celle-ci est justifiée par l'une des raisons suivantes :

1° Lorsque les exigences du service public conduisent la collectivité à imposer des contraintes particulières de fonctionnement ;

2° Lorsque le fonctionnement du service public exige la réalisation d'investissements qui, en raison de leur importance et eu égard au nombre d'usagers, ne peuvent être financés sans augmentation excessive des tarifs ;

3° Lorsque, après la période de réglementation des prix, la suppression de toute prise en charge par le budget de la commune aurait pour conséquence une hausse excessive des tarifs.



Le service de gestion de l'eau potable n'a pas de personnel. C'est un agent de la collectivité qui y travaille sous la forme d'une mise à disposition, ce qui signifie que chaque année, le SPIC eau potable rembourse à la commune le salaire de l'agent à hauteur du temps consacré à cette mission.

Mais il est également possible de recruter pour faire fonctionner ce type de service.

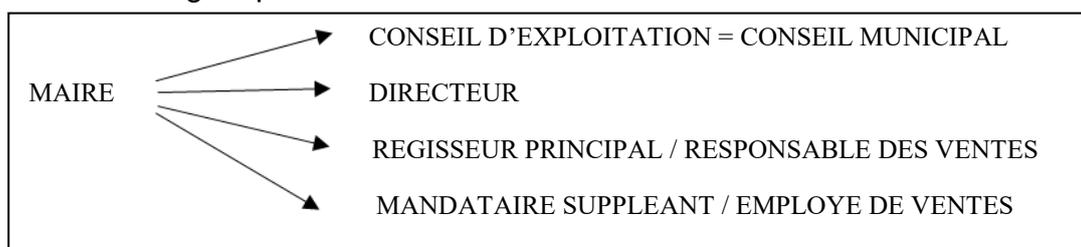
C'est le choix qui a été retenu lors de la création de l'épicerie-dépôt de pain. Ce sont deux employés relevant du droit privé (un à temps plein et un à temps non complet) qui travaillaient au sein du service.

# Votre magasin de proximité

## \* Qui fait quoi dans l'épicerie ?

Au sein d'une régie municipale, la responsabilité de chaque employé est différente selon sa fonction.

Organigramme de la régie épicerie :



1) Le conseil d'exploitation, qui est le conseil municipal, prend les décisions d'organisation générale de la régie (création, cessation, maintien des prix,...). Il n'a pas de regard sur son fonctionnement interne (gestion du magasin).

2) Le directeur, qui est un agent de la mairie, fait le budget, paye les factures avec les recettes de l'épicerie, une fois qu'elles ont été virées sur le compte de paiement.

3) Le régisseur principal, qui est un employé de la régie, gère le magasin dans sa globalité. Il a pour missions :

- La gestion du stock,
- La gestion des périmés,
- La gestion de la caisse,
- La gestion du compte régisseur (DFT) ,
- Les commandes,
- La mise en rayon,
- L'entretien du magasin,
- La comptabilité,
- Le virement des recettes du compte DFT vers le compte de paiement.

4) Le mandataire suppléant, qui est également employé de vente, remplace le régisseur principal et le responsable des ventes en cas d'absence. Il a par ailleurs ses propres missions :

→ Mandataire suppléant : dans cette fonction, il est soumis à l'autorité du comptable public. Il a les mêmes missions que le régisseur principal.

→ Employé de ventes : au quotidien, supervisé par le responsable des ventes et sous l'autorité du Maire, l'employé de ventes remplit les missions suivantes :

- Réassortiment des rayons
- Passation des commandes
- Etiquetage et balisage rayons
- Construction d'une tête de gondole
- Nettoyage et entretien des rayonnages et des locaux
- Vente et conseils auprès de la clientèle
- Encaissement des produits en caisse
- En cas d'absence du responsable des ventes, il gère les stocks, les commandes et la comptabilité.



# Votre magasin de proximité

## \* Quelles actions pour la régie ?

L'épicerie-dépôt de pain est installée depuis 2019 dans le complexe multiservice qui accueille également une coiffeuse et un boulanger.

Contrairement à l'épicerie-dépôt de pain, qui est un service municipal, ces derniers sont des entrepreneurs privés qui ont signé un bail commercial avec la municipalité pour utiliser les locaux qu'ils occupent.

Bien qu'indispensable au maintien de la vie dans le bourg et qu'elle soit indéniablement un service rendu aux habitants de la commune et celles alentours, l'épicerie-dépôt de pain est néanmoins en difficulté depuis plusieurs années.

Alors que ses recettes devraient couvrir l'intégralité de ses charges, nous avons pu constater que ce n'est pas le cas et que la situation s'aggrave d'année en année.

La situation peut être retracée au travers des délibérations prises par le conseil municipal.

Délibération	Objet	Montant
2016.01 23/02/2016	Avance de trésorerie remboursable consentie par la commune pour permettre de régler les dépenses engagées pour créer le stock	12 500 €
2017.50 21/11/2017	Avance de trésorerie pour régler les sommes engagées	21 000 €
2018.29 20/07/2018	Subvention exceptionnelle pour assurer l'équilibre du SPIC et que les tarifs ne subissent pas une augmentation des produits non-supportable pour les usagers.	46 000 €
2019.35 29/03/2019	Avance de trésorerie remboursable pour régler les sommes engagées	10 000 €
2019.57 02/07/2019	Prise en charge exceptionnelle des dépenses salariales à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2018 jusqu'à ce que la régie atteigne un rythme de croisière qui lui permette de s'équilibrer seule. => NB : cette délibération a été retirée par la délibération 2020.09 le 8 janvier 2020 et non remplacée suite au courrier de la préfecture en date du 30 juillet 2019 qui rappelait : - les cas où le budget principal peut prendre en charge exceptionnellement des dépenses au titre des services publics d'intérêt commercial - qu'une décision administrative ne peut entrer en vigueur qu'à compter de sa date de publication, de signature ou de notification.	Salaires mensuels + charges
2020.10 08/01/2020	Subvention exceptionnelle afin que les tarifs ne subissent pas une augmentation des prix des produits insupportable pour les usagers	60 000 €
2022.049 24/05/2022	Subvention exceptionnelle afin que les tarifs ne subissent pas une augmentation des prix insupportable pour les usagers => NB : cette délibération a été retirée et remplacée par la délibération 2022.082 suite au courrier de la préfecture en date du 30 juillet 2019 qui rappelait : - le cas où le budget principal peut prendre en charge exceptionnellement des dépenses au titre des services publics d'intérêt commercial - que les prix des denrées n'ayant pas connu de période de réglementation, la décision d'attribuer une subvention exceptionnelle ne pouvait se fonder sur l'article L. 2227-1 3°.	0 €
2022.082 30/11/2022	Annule et remplace la délibération 2022.049. présentant les raisons conduisant à cette demande : <i>1°) par les exigences du service public qui imposent des contraintes particulières.</i> Bien que les salariés de la régie soient sous le régime de droit privé, l'URSSAF demande à la collectivité de ne plus appliquer les réductions liées à ce statut considérant qu'ils relèvent du régime des salariés de droit public. Une procédure de contestation de cette décision est en cours. Elle a été appelée au Pôle Social du Tribunal Judiciaire de Guéret le 14 septembre 2022. Les réductions ne sont plus appliquées depuis le 1er janvier 2022. Le Tribunal Judiciaire de Guéret a rendu sa décision le 9 novembre. Il déboute la commune de Saint Dizier Masbaraud et l'ensemble de ses demandes. Le Conseil municipal réuni le 30 novembre 2022 décide de poursuivre la procédure et de faire appel de cette décision auprès du tribunal d'Appel de Poitiers. Sans cette réduction, les charges se trouvent augmentées en 2022 de 80%. Elles passent de 14 858.65 € en 2021 à 26 780 € en 2022 (estimation ne tenant pas compte du remplacement des agents pour les congés de fin d'année). Cette situation est exceptionnelle dans la mesure où c'est le statut même des agents qui est remis en cause, engendrant ainsi un surcoût de 12 000 € qui n'était ni attendu, ni prévisible. <i>3°) lorsque la suppression de prise en charge aurait pour conséquence une hausse excessive des tarifs.</i> Ce cas s'applique à la Régie municipale dont les prix étaient réglementés par Casino. En effet, le principe qu'avait posé le Conseil municipal par délibération du 17 mars 2015, proposant de fixer les prix de vente selon les prix conseillés par les fournisseurs, et donc principalement Casino lie la collectivité aux mouvements et aux décisions de la centrale. Face à l'impossibilité de fixer librement les prix des denrées qui parfois ne permettent pas d'avoir une marge suffisante et au regard des augmentations subies ces derniers mois, cette position n'est plus adaptée. Le Conseil municipal a ainsi délibéré le 3 août 2022 (n° 2022/060) afin de fixer librement ses prix. Sans cette décision, c'est la pérennité financière de la Régie qui n'était plus assurée. De même, il était impossible pour la collectivité de lancer des opérations de déstockage, les prix étant bloqués, ce qui conduisait parfois à garder certains produits beaucoup trop longtemps et à perdre des recettes. Le manque à gagner sur certaines catégories avoisine les 5% ce qui représente plus de 8 000 €.	20 000 €

# Votre magasin de proximité

**Total des avances et subventions consenties depuis 2016 : 169 500 €**

2022 a marqué un tournant dans la situation de l'épicerie-dépôt de pain. A la situation financière déjà dégradée s'est ajouté le contentieux avec l'URSSAF. Ce dernier a demandé à la collectivité de cesser d'appliquer les réductions salariales dites « réductions Fillon ». En raison de l'arrêt de l'application de la réduction sur les salaires, les dépenses de personnel ont évolué de 26% en 2022, ce qui se traduit par un surcoût annuel d'environ 13 000 €.

Les ventes de marchandises n'ont progressé que de 4% en 2022 lorsque l'augmentation des charges a dépassé 20% toutes catégories confondues.

Devant ce constat et l'impossibilité pour le budget principal de continuer à subventionner le budget de la régie municipale épicerie-dépôt de pain, tant d'un point de vue juridique qu'éthique, il n'était plus possible de continuer.

C'est pourquoi la commune, après la dernière délibération de versement d'une subvention exceptionnelle en mai 2022, a pris l'attache d'avocats et de juristes pour déterminer quelles étaient les possibilités juridiques.

Des réunions ont également eu lieu entre les élus et les employés, afin d'identifier les difficultés et essayer d'y remédier.

Aucune des mesures prises n'a eu d'impact et l'exercice 2022 fut excédentaire uniquement grâce au versement d'une subvention exceptionnelle de 20 000 € et du loyer versé par la Poste pour le fonctionnement de l'agence postale communale. Sans ce soutien, et cette recette non pérenne, le résultat annuel de la régie serait d'environ – 24 000 €.



Les travaux se sont poursuivis en 2023. Des échanges avec les autorités de tarification, la DGFIP, les avocats, ont abouti au choix du bail commercial, solution la plus adaptée à la situation.

Au regard de tous les éléments précités, le Conseil municipal a décidé le 24 avril 2023 de lancer une procédure de licenciement économique à l'égard des employés de la régie municipale épicerie-dépôt de pain.

Le 24 mai 2023, dans la continuité des travaux, le Conseil municipal a décidé :

- de fixer la date de cessation d'activité au 24 juillet 2023,
- d'autoriser M. le Maire à rechercher un repreneur sous la forme d'un bail commercial,
- de consentir une dernière avance remboursable d'un montant de 50 000 € pour faire face au coût du licenciement économique de ses deux salariés et aux retards de paiement des factures d'achat.

Toutes ces démarches prennent du temps et certaines ne doivent pas être faites avant d'autres. L'annonce pour trouver un repreneur a été déposée sur plusieurs supports de communication.

Jusqu'au 24 juillet 2023, l'épicerie a été ouverte tous les matins à l'exception du lundi.

Cela n'impacte en rien l'activité du boulanger ou de la coiffeuse comme on a pu l'entendre car ces entreprises sont totalement indépendantes et autonomes.

La population ne peut mettre en doute la volonté de la municipalité de sauver son commerce de proximité mais cela ne doit pas se faire au détriment des finances de la commune, ce qui aurait été le cas en poursuivant dans cette direction. Le coût total du soutien est déjà conséquent et poursuivre aurait sans nul doute mis en difficulté le budget principal à court terme.

La recherche d'un repreneur est sur la bonne voie !

Le magasin sera fermé quelques jours avant réouverture.

# L'agence postale communale

Pour conserver tous les services de la Poste, et notamment, le point argent, l'agence postale communale de Saint Dizier Masbaraud a été transférée à la Mairie de Saint Dizier Leyrenne le 11 juillet 2023.

Vous y trouverez donc tous les services et produits postaux, les services financiers de la Poste avec retraits (jusqu'à 350€/personne/7 jours) et dépôts de chèques.

Ce transfert nous permet aussi de conserver la redevance versée par la Poste.

Désormais, ce sont les employés de Mairie qui vous accueillent tous les matins.



C'est aussi

**un espace numérique**

à votre disposition,  
avec un ordinateur  
connecté à internet  
et à une imprimante multifonction.



## Horaires provisoires

**Du mardi au samedi de 9h00 à 12h00**

# Recensement de la Population

## Enquête de recensement de la Population 2024:

Du 18 janvier au 17 février 2024 aura lieu le recensement de la population sur le territoire de la commune de Saint-Dizier-Masbaraud.



Ce recensement est très important. De sa qualité dépend le calcul de la population légale, mise à jour et diffusée chaque année fin décembre, et prise en compte pour déterminer la participation de l'Etat au budget, ainsi que les résultats statistiques concernant les caractéristiques des habitants et des logements: âge, diplôme, nombre de pièces.

# Les écoles

## Effectifs de nos écoles

Ce sont 85 enfants que nous accueillons chaque jour, de 7 h à 19 h, encadrés par 7 agents communaux.

	MASBARAUD MERIGNAT	SAINT DIZIER LEYRENNE
Directrices	Madame BROUSSE Stéphanie	Madame PANTIN Pascale-Anouche
Maternelle	14	14
CP/CE1	10	18
CE2/ CM1/ CM2	13	16
ENSEMBLE	37	48

## Ecole de Saint Dizier Leyrenne :

L'année scolaire 2022/2023 s'est merveilleusement passée. Les enseignants comme les élèves ont passé une année pleine de projets (jardinage, école et cinéma, Théa, légion d'honneur, nettoisons la nature, Ela, salon de la caricature, semaine des mathématiques, made in viande, natation,...).

Pour finir par une magnifique sortie scolaire au château de Cheverny.

L'équipe est maintenue pour l'année prochaine avec encore de plus beaux projets et toujours dans une très bonne cohésion d'équipe.

Quant aux élèves, ils viennent de quitter l'école en pensant déjà à leur prochaine rentrée, d'autres les yeux pleins de larmes de quitter leur école pour rejoindre d'autres horizons.

La Directrice, Mme PANTIN



## Ecole de Masbaraud-Mérignat :

L'année scolaire s'achève sous le soleil.

Cette année, l'école comptait 37 élèves répartis dans 3 classes : 14 élèves en maternelle, 10 élèves en CP-CE1 et 13 élèves chez les plus grands.

L'année a été ponctuée de sorties culturelles au cinéma de Bourganeuf et à la Scène Nationale d'Aubusson. Nous avons également repris nos séances de natation à la piscine de Saint-Léonard-de-Noblat avec les élèves de la GS de maternelle au CM2 qui ont pu progresser grâce à une équipe pédagogique dynamique et à l'écoute.

Le jeudi 29 juin, nous avons effectué notre sortie scolaire de fin d'année. Celle-ci s'est déroulée en deux temps : nous avons passé la matinée au château de Val à Lanobre dans le Cantal et l'après-midi, nous nous sommes rendus au musée de la tannerie et du cuir à Bord-les-Orgues en Corrèze. Malgré une chaude journée, les élèves ont pu profiter pleinement des activités proposées au frais.

La dernière journée d'école a été placée sous le signe du divertissement : jeux en tout genre, diffusion d'un dessin animé, peinture afin de terminer les panneaux qui viendront s'ajouter à notre fresque située dans la cour de récréation. Elle s'est terminée par notre désormais traditionnel goûter de fin d'année. Les élèves avaient préparé sablés à la vanille et au chocolat, brochettes de fruits estivaux et boisson pétillante et rafraîchissante qu'ils ont eu plaisir à partager et à déguster. Voyant toujours les choses en grand, nous avons ensuite distribué nos mets à la sortie de l'école pour le plus grand plaisir des gourmands.

Bonnes vacances à tous et rendez-vous le 4 septembre pour une nouvelle année riche en projets.

La Directrice, Mme BROUSSE



# Les travaux réalisés

## ☑ Panneau d'affichage lumineux

Un panneau d'affichage lumineux a été installé à Masbaraud-Mérignat, près du boulodrome. Il diffuse les informations municipales simultanément avec celui de Saint Dizier Leyrenne.



Coût total des travaux :

Panneau d'affichage lumineux : .....11 084 € TTC

Subvention plan France Relance : .....10 082 €



## ☑ Réalisation d'un jardin à l'école de Saint Dizier Leyrenne :

Nos cultivateurs de maternelle et du CP/CE1 de l'école de Saint Dizier Leyrenne ont fait leur petit potager. Ils se sont investis tous les jours en arrosant les plants.

## ☑ Installation d'un modulaire à l'atelier communal de Saint Dizier Leyrenne :

Les agents communaux disposent dorénavant de sanitaires, et vestiaires sur leur lieu de travail.

Coût total du module : 8 400 € TTC



## ☑ Installation d'une cuve récupérateur d'eau de pluie :

Dans le cadre d'un achat groupé organisé par la communauté de communes Creuse Sud Ouest, la commune a fait l'acquisition d'une cuve pour récupérer les eaux de pluie de l'atelier municipal de St Dizier Leyrenne.



Coût de la cuve : 4 932.14 € TTC

# Les travaux réalisés

## ☑ Réfection du chemin de Perlaurière:

Des travaux de réfection du chemin de Perlaurière ont été réalisés, ce qui a permis sa réouverture.

Coût total des travaux : 1 800 € HT



## ☑ Station de traitement des eaux usées

Réalisation de travaux de drainage autour de la station de traitement des eaux usées de Masbaraud Mérignat.

Coût total des travaux : 2 300 € HT



# Les travaux en cours



## ☑ Création d'un lotissement

Anticipant l'impossibilité d'extension de surface construite de la loi Climat et Résilience de 2021 et de son Zéro Artificialisation Nette, le conseil municipal a souhaité étudier la possibilité de création d'un lotissement sur sa parcelle du Maucoudert à Saint Dizier Leyrenne.

La société Infralim de Guéret a été choisie et missionnée pour cette étude. Le plan projet ci-contre a été retenu, et le permis d'aménager est en cours d'instruction à la DDT de Guéret.

Creusalis, office public de l'habitat de la Creuse, envisage d'ores et déjà d'y construire 2 nouveaux bâtiments à usage locatif.

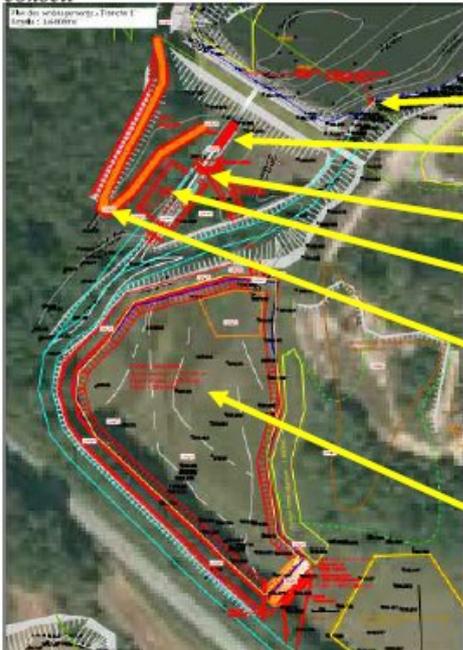


# Le plan d'eau

La première phase est terminée depuis novembre 2022.

Ci-après un rappel des travaux effectués et à venir, supervisés par la société Impact Conseil, maître d'œuvre du projet.

**Travaux réalisés lors de la phase 1 (2022)**



- Pertuis dans le déversoir de crue
- Pêcherie en béton préfabriquée
- Vanne de vidange
- By-pass
- Bassin de décantation de maintenance
- Voies d'accès provisoires pêche + vidange
- Grand bassin de décantation de 5 764 m<sup>2</sup>, 1.3m de hauteur et 5 000 m<sup>3</sup> de stockage de sédiments  
Traitement particules >15µm

**Vanne de vidange**



**Pêcherie + Vanne de vidange**

**Travaux réalisés lors de la phase 1 (2022)**



**Canal d'amenée du bassin de décantation principal**



**By-pass**

**Canal d'amenée du bassin de décantation de maintenance**

**Grand bassin de décantation**

**Canal évacuateur du bassin de décantation principal**



**Déversoir recouvert d'EPDM 1.5 mm**

# Le plan d'eau



## Travaux réalisés lors de la phase 1 (2022)

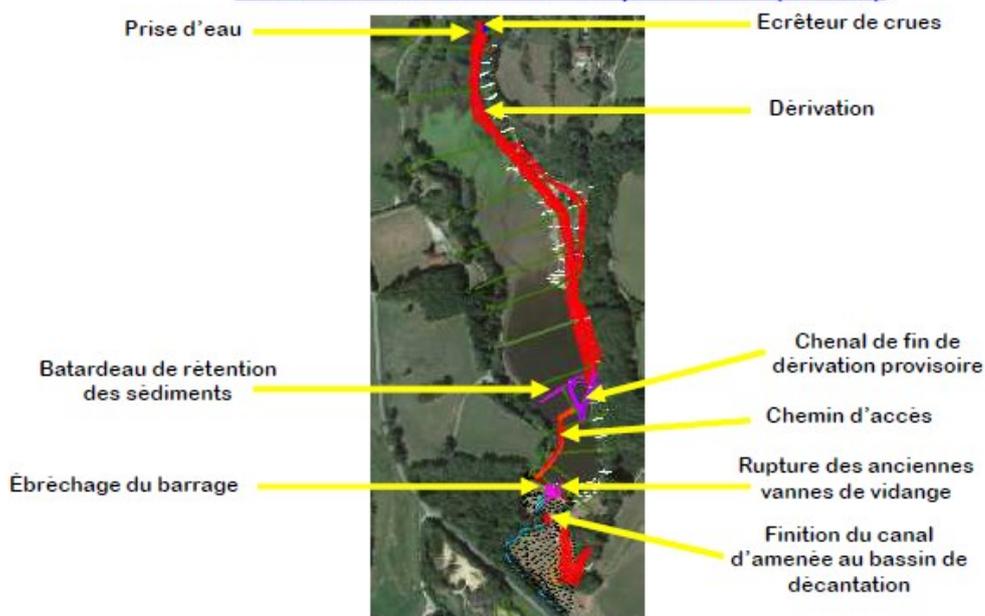


Pertuis au niveau du déversoir de crue



Chemin d'accès à la pêche

## Travaux à réaliser en phase 2 (2023)



# Le plan d'eau

## La vidange de l'étang de Saint Dizier Leyrenne

Le 16 mai dernier, a eu lieu la vidange du plan d'eau, pilotée par M. Fabrice GIRAUD, pêcheur professionnel aidé ce jour-là par l'AAPPMA de Saint Dizier Leyrenne et de nombreux bénévoles. Etaient aussi présents la Fédération Départementale de la Pêche de la Creuse représentée par M. Guillaume PERRIER et l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA : police de l'eau).

### **Une lente décrue**

Quelques mois avant toutes ces opérations, les vannes ont été ouvertes de manière à permettre à l'étang de se vider lentement ce qui regroupe les poissons sur la zone la plus profonde. Durant toute cette période, la pêche a été évidemment interdite.

### **Vidange**

Avant de rejoindre un bassin de décantation créé pour l'opération de vidange, l'eau transite alors par deux conduits créés sous la digue et rejoint une pêcherie réalisée provisoirement où seront récupérés les poissons le jour J.

Vient enfin la journée qui doit clore ce long processus. Dans la froideur d'un matin de mai, tout le monde est déjà là, les choses sérieuses vont pouvoir commencer. Le matériel est prêt : bassines pour stocker les poissons, tables de tri, bacs de transport, filets, épuisettes, etc. Un chapiteau est également monté pour le déjeuner. Le lac est quasiment vide, tout est donc prévu... La pêche peut débuter.

### **Récupérer les poissons**

Avec toute son équipe, Fabrice Giraud s'installe dans l'étang pour assurer la pêche des poissons qui sont peu à peu emprisonnés au filet. Une partie des bénévoles est chargée du transport des caisses remplies de poissons vers une autre équipe chargée du tri par catégories. Ensuite les espèces sélectionnées sont stockées dans des bacs oxygénés.

Harassés, trempés et boueux, tous les participants ont fait une pause bien méritée mais de courte durée car il s'agit de finaliser l'opération avec la pêche des poissons ayant dévalé dans la pêcherie, opération qui s'avère longue et pénible.

Après l'annonce de la fin de l'opération par Fabrice Giraud, si la pêche est finie, la journée est loin de l'être car il faut tout nettoyer et tout remballer et il s'agit aussi, et sans perdre de temps, d'exporter les poissons vers leurs nouveaux lieux de résidence, en l'occurrence le barrage de « Roche Talamie » et le « Grand Rieux » sous le contrôle de M. Guillaume Perrier.

En dernier lieu, les indésirables, poissons-chats, écrevisses américaines sont évacués dans des contenants qui partiront directement à l'équarrissage.



Pêcheurs, techniciens, bénévoles, chacun peut maintenant partir avec la satisfaction d'avoir accompli une mission laborieuse mais indispensable.





## Recherche médecin

Face au désert médical, les communes démunies sont obligées d'investir pour attirer des médecins: « Pas de local : pas de médecin ! »

Saint-Dizier-Masbaraud, antenne du cabinet médical de Bourgneuf, dispose pourtant d'un local, mais sans médecin traitant depuis juillet 2022...

Une partie des patients qui s'était tournée vers le médecin de Bénévent l'Abbaye a trouvé dernièrement porte close à la suite du départ intempestif de ce dernier.

Consciente du problème, la municipalité s'est démenée pour trouver une solution. Nous continuons à nous investir et à nous impliquer pour attirer des médecins.

Car toute la problématique est là : trouver de nouveaux médecins.

Une galère pour les communes rurales qui se retrouvent en concurrence pour attirer les généralistes sur leur territoire.

Il faut prendre les devants, anticiper car on ne peut plus subir les conséquences du numerus clausus, qui ne seront visiblement « résolues » que dans dix ans !

Accompagnés par les infirmières du cabinet médical de Saint Dizier Leyrenne, nous avons saisi toutes les opportunités.

En premier lieu, nous avons sollicité l'aide du Sénateur M. Jean-Jacques Lozach qui nous a appuyé dans nos démarches auprès de la Préfecture et de l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour deux médecins, qu'il a reçu personnellement.

Dans un second temps, la Communauté de Communes, que nous avons également sollicitée, a organisé en mai une rencontre avec l'ARS à propos du zonage national qui définit les aides à l'installation des futurs médecins.

En effet, notre secteur, particulièrement défavorisé, pénalisait l'installation des médecins.

De cet entretien il en est résulté, une prise en charge favorable par l'ARS des frais d'installation du médecin, à hauteur de 50 000 €, et d'une exonération des impôts pendant cinq ans.

Pour résumer, nos actions ont été enfin bénéfiques malgré toutes les difficultés rencontrées, puisque nous avons un jeune médecin qui devrait s'installer rapidement à la maison médicale de Bourgneuf et un second qui ne saurait tarder à exercer à l'hôpital de Bourgneuf.

Saint Dizier Leyrenne n'a pas été oublié, loin de là. En effet, nous avons eu un contact intéressant et positif avec deux jeunes femmes médecins étrangères qui souhaitent venir exercer à Saint-Dizier-Leyrenne.

Les dossiers ont été montés et envoyés aux personnes concernées, à l'Ambassade et au Consulat de leur pays.

Les démarches sont longues et compliquées pour ces deux prétendantes. Nous restons donc dans l'attente et l'information vous sera diffusée dès que nous serons avisés.

Mais l'espoir est là, en effet, en janvier 2023, nous avons été informés qu'une réforme de la loi immigration était en cours avec la prévision de la création d'une carte de séjour pour les médecins et leur famille. Celle-ci, d'une durée d'un an à quatre ans, permettrait ainsi de faciliter les démarches.

Nous espérons que cette loi freinera le désert médical en Creuse.

# Le Centre Communal d'Action Sociale

Avec l'inflation galopante, les difficultés s'accumulent pour les plus démunis. Le coût des énergies et des produits alimentaires qui voient leurs prix exploser, des situations de chômage, font que de nombreuses personnes et familles ont de plus en plus de mal à faire face au quotidien et se retrouvent malgré elles en situation de précarité, voire de surendettement.

En effet, de nouveaux publics apparaissent. Les centres communaux d'action sociale (CCAS) constatent désormais que des retraités ou des jeunes actifs viennent frapper à leur porte. Les CCAS sont « la bonne porte d'entrée ».

Le CCAS participe à la constitution des dossiers d'aide sociale et à leur instruction (allocation personnalisée d'autonomie (APA), aide sociale à l'hébergement (ASH), aide sociale pour admission en EHPAD, fonds de solidarité habitat, aide médicale d'état...). Il oriente les demandeurs et transmet les dossiers aux autorités décisionnelles compétentes. Cependant, il ne faut pas oublier que cette structure est un secours social ponctuel.

Le CCAS en collaboration avec l'UTAS de Bourgneuf, et le Conseil Départemental de la Cohésion Sociale, a procédé à de nombreuses actions et aides au titre de l'année 2022 et a poursuivi sans compter ses missions depuis le début de l'année 2023.

## Activités sportives :

Le CCAS a participé comme chaque année aux activités sportives pour les personnes âgées de la commune en finançant le transport en car pour le déplacement hebdomadaire à la piscine de Saint Léonard de Noblat (Haute Vienne).

Le CCAS est un partenaire de la politique sociale communale pour la jeunesse, telle que décidée par les élus. Ainsi, la subvention du budget communal a permis :

- Collèges de Bourgneuf & Bénévent l'Abbaye : une participation à des voyages scolaires pour 40 enfants de la commune. Le CCAS a décidé de participer à hauteur de 50 % de la somme restant due par les parents concernant ces voyages soit au total une participation du CCAS pour les deux collèges de 3 875 €.

- Ecole de Masbaraud-Mérignat : L'association « Les Amis de l'Ecole de Masbaraud-Mérignat » a organisé une sortie éducative le 27 mai au Zoo de Beauval pour les élèves de l'école de Masbaraud-Mérignat. Le CCAS a été sollicité pour financer le transport en car d'un montant de 750 €. Ce montant a été validé.



# Le Centre Communal d'Action Sociale

## Personnel :

Le CCAS a tenu à marquer sa reconnaissance à tout le personnel pour son dévouement en offrant, pour Noël, à chacun d'entre eux un bon d'achat de 50 € accompagné de deux boîtes de chocolats.

## Etat civil :

En 2022 la commune a eu le bonheur d'accueillir 12 nouveaux pour lesquels le CCAS a offert une carte cadeau de 50 € remise à domicile avec une rose pour la maman.

Au printemps 2023, 5 bébés sont venus les rejoindre, le CCAS renouvellera son action lors d'une invitation qui sera organisée en fin d'année.

Cela nous laisse un grand espoir de les retrouver ensemble dans une classe pour l'avenir de nos écoles.



## Personnes vulnérables :

En application de la législation en vigueur, le maire est tenu d'instituer un registre nominatif et confidentiel des personnes âgées et des personnes handicapées de sa commune vivant à domicile qui en font la demande, dont la finalité exclusive est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Ce recensement « Plan d'Alerte et d'Urgence » est mis en œuvre régulièrement pour mettre à jour ce registre. Les modalités de ce recensement, énoncées par décret, assignent au maire quatre missions :

- informer ses administrés de la mise en place du registre nominatif et de sa finalité,
- collecter les demandes d'inscription,
- assurer la conservation, la mise à jour et la confidentialité du registre nominatif,
- communiquer à la préfète à sa demande, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Il est à noter par ailleurs que le maire n'a pas la responsabilité de la mise en œuvre du plan d'alerte et d'urgence. Cette responsabilité incombe à la préfète.

Le CCAS anime ainsi l'action sociale sur la commune en informant les habitants de leurs droits : recevoir, écouter, informer, orienter et accompagner, telles sont ses principales missions.



# Les commémorations

## COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

### 78ème Cérémonie du 8 mai 1945 - Fin de la guerre en Europe

Le rituel veut que chaque 8 mai, la Mairie de Saint-Dizier-Masbaraud organise une cérémonie de commémoration aux monuments aux morts de Masbaraud Mérignat puis de Saint Dizier Leyrenne.

Sur chacun des sites, comme le veut la tradition, après la levée des couleurs, puis l'allocution officielle et la minute de silence en mémoire des disparus, la célébration s'est terminée au son de la Marseillaise, par le dépôt d'une gerbe par un enfant et un jeune sapeur-pompier.

Un grand merci aux anciens combattants, aux porte-drapeaux, aux jeunes sapeurs-pompiers, aux élus ainsi qu'aux administrés fidèles qui se sont joints à nous pour ces cérémonies du souvenir.

Pour finir, le cortège s'est rendu à l'arbre de la Liberté sur la place pour le traditionnel hommage.

Cet arbre est un symbole de la liberté, depuis la période de la Révolution Française. Il symbolise aussi en tant qu'arbre de la vie, la continuité, la croissance, la force et la puissance. Il est devenu au cours du XIX<sup>e</sup> siècle un des symboles de la République Française avec la Marianne ou la semeuse.



Un vin d'honneur a été partagé à Saint Dizier Leyrenne pour clôturer ces cérémonies.



## EN MÉMOIRE DES ELEVES DE L'ÉCOLE DE LA GARDE

Une délégation de l'Amicale des cadets de l'École de la Garde, conduite par le président de l'association Xavier Le Roy, a rendu hommage les 6 et 7 juin 2023 aux élèves officiers, gradés et gardes, victimes de la barbarie nazie en 1944 en présence de nombreuses personnalités. Plusieurs instants de rencontres ont permis de retracer leurs histoires dramatiques et de se souvenir d'eux.

Après les cérémonies qui se sont déroulées aux casernes Bongeot et des Augustines à Guéret, deux autres lieux ont fait l'objet de moments de recueillement : à la stèle de Pierrefitte sur la commune de Janaillat puis au pont de Murat, sur la commune de Saint-Dizier-Masbaraud.

C'est sur ce dernier lieu que le garde Henri Chavanel, a perdu la vie le 20 juillet 1944.

En présence de Micheline Renaud-Chavanel et de Frédéric Renaud, respectivement fille et petit-fils d'Henri Chavanel, la cérémonie s'est déroulée en deux temps. Là où l'homme a été fusillé, il a été donné lecture de sa biographie, suivi du poème « *Avis* » de Paul Éluard, puis devant la stèle proche du pont, sur laquelle figure son nom, il a été procédé à un dépôt de gerbe par sa fille et son petit-fils, avant que ne résonne la sonnerie aux Morts et la Marseillaise.

Si le nom d'Henri Chavanel figure sur le monument de Murat et sur le mémorial de la Résistance creusoise ainsi que sur la plaque des « Morts pour la France » de l'École de la Garde à la caserne Bongeot, à Guéret, son nom est aussi gravé sur des monuments de Dordogne, là où il a passé son enfance. Au monument aux Morts de Saint-Agnan, où il est allé à l'école, et sur celui de Cherveix-Cubas, où il a été apprenti mécanicien, et sur la plaque commémorative 1939-1945 de l'église de ce village, comme sur la stèle aux morts en 1939-1945 dans son ancienne caserne Ardant-du-Picq, à Périgueux.

# Les commémorations

## RALLYE DE LA RESISTANCE

Les combattants survivants et les Amis de la Résistance ont effectué leur traditionnelle tournée des divers monuments, stèles ou plaques rappelant le sacrifice de celles et ceux tombés en Creuse ou morts en déportation pour la libération de la patrie.

Organisé par l'association des déportés, internés et familles de disparus, le rallye de la Résistance creusoise, a suivi un itinéraire guidé par les nombreux lieux marqués par l'héroïsme des combattants pour la liberté.

Partis de Guéret (Mémorial de la Résistance), ils ont gagné le Bois du Thouraud, Cosnat - Cherchaleix, Peumiot et Nadapeyrat en fin de matinée.

En début d'après-midi, ils se sont rendus à Bourganeuf (stèle Louis Ronzeaud et monument Kléber-Chapou), avant de faire étape au Pont de Murat, à la Croix de la Mine et à Aulon.



La cérémonie officielle s'est déroulée vers 17 heures au monument de Combeauvert, sur la commune de Janailat, en présence des autorités civiles et militaires.

L'émotion était vive pour toutes les familles, lorsque tous leurs morts ont été cités solennellement et proclamés « Mort pour la France ».

Cette page d'histoire est marquée à tout jamais dans nos mémoires, et nous avons le devoir de la transmettre à notre jeunesse qui leur doit la liberté de vivre dans ce beau pays, la France.

Ici, en Creuse, un hommage vibrant a été rendu à tous ces hommes courageux, idéalistes et déterminés qui, au nom de la Liberté, sont morts, assassinés face à leurs bourreaux qui ont piétiné le sol de leur chère Patrie, morts pour la France.



# Naturalisation

Le jeudi 6 juillet 2023, la préfète de la Creuse, Anne Frackowiak-Jacobs, a présidé la cérémonie de naturalisation dans les salons de l'Hôtel de la Préfecture.

Cette cérémonie s'est déroulée en plusieurs temps, avec la projection du film « Devenir français », qui rappelle l'histoire et les valeurs de la République Française ainsi que les droits et devoirs de tout citoyen français, la diffusion de la Marseillaise, et la remise, par la préfète, des 47 dossiers d'accueil dans la nationalité française, en présence de leur famille et d'élus.

Madame la préfète a souhaité la bienvenue dans la communauté nationale à ces femmes et ces hommes qui ont choisi notre pays et, par leur choix, ont signifié leur attachement aux valeurs de la République française, en rappelant la tradition d'accueil de notre pays.

Ces citoyens sont originaires de 21 nationalités différentes et issus de 31 communes creusoises dont Saint-Dizier-Masbaraud.

En effet, notre commune a été à l'honneur puisque l'un de ses administrés, Monsieur WILLIAMS Gordon a solennellement obtenu la nationalité Française.

L'émotion a été intense mais la joie et la fierté étaient rayonnantes sur tous les visages...



## Fête de la musique



La Fête de la musique a été fixée à une date unique et symbolique, le 21 juin, jour du solstice d'été. Grande manifestation populaire gratuite et ouverte à tous les musiciens amateurs de tous niveaux ou professionnels, elle célèbre la musique vivante et met en valeur l'ampleur et la diversité des pratiques musicales, ainsi que tous les genres musicaux.

Les musiciens de Sous Sol Six nous ont honoré de leur présence à cette fête emblématique, en donnant un concert dans l'église de Saint Dizier Leyrenne.

Le public venu très nombreux a savouré avec bonheur le privilège d'assister et de participer à un spectacle musical exceptionnel. Chacun est reparti enthousiasmé.

La municipalité les remercie pour leur prestation, en espérant les revoir lors d'un prochain concert.

# Les Associations

## Les Amis de l'École Laïque de St Dizier

Les Amis de l'école laïque de St Dizier Leyrenne ont intégré de nouveaux membres dans son équipe depuis le 02 Mai 2023 :

### Nouveau bureau

PRADEAU Carine, présidente  
PHELUT Elodie, vice-présidente  
POTET Maïté, trésorière  
FAURY Cindy, trésorière adjointe  
BOUSSEAU Camille, secrétaire  
SERRE Amandine, secrétaire adjointe



L'activité sportive a été mise en place en fin d'année 2022 avec 2 sessions le mercredi :  
18 h « Gym Douce » et 19 h « Gym tonique ».  
Nous comptons une trentaine de licenciées.

### Petite rétrospective de nos activités de cette année scolaire 2022-2023 :

#### Décembre :

Marché de Noël avec les enfants de l'école et activités créatives en amont.

#### Février :

Carnaval avec son joli défilé et activités créatives en amont.  
Retour de notre belle foire aux boudins.

#### Mai :

Vide ta chambre.  
Randonnée organisée par la section Gym de l'AEL.

#### Juillet :

Kermesse.



Nous avons organisé notre kermesse de fin d'année à la salle des fêtes avec de nombreux jeux et une belle structure gonflable qui a fait le bonheur des enfants !

Pour clôturer le tout nous nous sommes retrouvés autour d'une super soirée pizzas.

Pour la prochaine année scolaire 2023-2024, l'AEL souhaite continuer dans cette dynamique et elle a encore de jolis projets à mettre en place mais avec l'aide de vous tous !

Nous aimerions ouvrir la bibliothèque les mercredis après-midi, continuer nos activités créatives autour des thèmes phares de l'année (Halloween, Noël, Carnaval,...) et pourquoi pas, organiser une sortie familiale.

Pour suivre toutes nos aventures, rendez-vous sur notre page Facebook : **AEL St Dizier Masbaraud**

Nous avons toujours besoin de bénévoles, n'hésitez pas à rejoindre notre équipe !!!

Votre équipe AEL

## *Patrimoine & Loisirs*



Grâce à Hélène et Vincent, l'association a pu proposer des cours de yoga et de chi-kong.

Ils ont débuté en avril et se sont poursuivis jusqu'en juin. Ils reprendront en septembre et se poursuivront jusqu'à la fin de l'année.

Tout le monde est le bienvenu au début de ces nouvelles sessions dans la salle des fêtes de Saint Dizier Leyrenne.

**Yoga le mardi 5 septembre à 18 h 30**

**Chi-Kong le jeudi 7 septembre à 17 h 45**



## *L' Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique La Leyrenne*

A l'ouverture de la pêche des membres se sont retrouvés pour lâcher 50 kg de truites fario sur la Leyrenne.

Début Juin, il a été déversé 2 000 truitelles de printemps sur le parcours du Grand Rieux.

Notre plan d'eau étant en travaux, une pêche électrique de sauvetage a été effectuée en Mai.

Quelques jours plus tard, c'est une pêche au filet que nous avons faite, avec la participation de nombreux bénévoles.

Les travaux de remise aux normes de l'étang avancent, nous attendons pour nous retrouver au bord de l'eau .

Je tiens à remercier tous les bénévoles ainsi que les membres de l'AAPPMA La Leyrenne.

Merci à tous.

Le Président Jean Claude Sulpice



# Comité des fêtes

Bonjour à toutes et à tous.

Le comité des fêtes de Saint Dizier Masbaraud est heureux de vous retrouver cette année et de vous faire partager ses futures manifestations 2023.

## Le dimanche 6 août 2023

Retrouvez-nous pour notre fête annuelle !

Toute la journée brocante, vide-grenier, structures gonflables pour grands et petits,

Buvette,

Restauration rapide à midi.

## *Dans l'après-midi :*

Mais qui sont les Leyrennettes en folie et que font-elles ? Pour le découvrir venez les voir ce jour-là, les soutenir et les applaudir.

Vous pourrez aussi rigoler avec Madame Ragot et Madame Potin.

Suivi d'un blind test en chanson et d'un concert avec Damien Auberti pour 1 h de chansons françaises.

« Chante, chante, danse et mets tes baskets... »

Venez chanter avec Bébert des forbans.

Selfie et dédicace à la fin de son concert.

Repas cochon à la broche.

Soirée dansante.

Pour terminer cette belle journée : spectacle « la merveille des eaux ». Du jamais vu en Creuse ! Et bouquet final de feu d'artifice offert par la municipalité.

Vous pouvez aussi réserver pour la brocante et les repas (numéro sur l'affiche).



Le samedi 28 octobre 2023 : loto à la salle des fêtes esplanade téléthon.

Petite info pour 2024 : le comité des fêtes est en bonne voie pour organiser une course de caisses à savon sur notre commune. Si vous êtes intéressés pour faire une caisse à savon n'hésitez pas à nous contacter dès septembre 2023.

Le comité aimerait bien que toutes les associations de Saint Dizier Masbaraud préparent leur propre caisse à savon et pourquoi pas la mairie.

Au plaisir de vous voir à nos manifestations. Prenez soin de vous.

## ST DIZIER MASBARAUD

Fête annuelle sur la place  
Organisée par le Comité des Fêtes  
**Dimanche 6 août 2023**  
Toute la journée brocante, vide grenier.

Fête foraine et structure gonflable pour tous  
Restauration rapide à midi

**A PARTIR DE 14H:**  
· les leyrennettes en folie  
· Me Ragot et Me Potin  
· Blind test en chanson  
· Concert Damien Auberti (chanson française)  
**Concert Bébert des forbans**  
suivi de dédicace et selfie  
· Repas cochon à la broche avec soirée dansante

Renseignements/inscriptions  
07 86 65 31 27 - 06 84 34 46 49

**A 23 heures sur la place : spectacle**  
« les Merveilles des eaux » et feu d'artifice



# Comité des fêtes

## La soirée du 24 juin 2023 Feu de St Jean:

La présidente tient à remercier tout particulièrement tous les bénévoles et les membres du bureau car une association avant tout c'est toutes ces personnes. Donc merci à Patrick, Thierry, Sylvie Drouillas, Sylvie Planchat, Serge, Cindy et Gladys et merci aux bénévoles occasionnels qui répondent toujours présent. Un très grand merci aussi à Gérard, Jean Pierre et Frédéric pour la préparation du repas.

Le comité des fêtes remercie tous et toutes d'être venus à notre repas du feu de St Jean et un très grand merci et bravo à Marie Vingerder qui comme toujours nous a enchanté pendant la 1ère partie et un grand merci et grand bravo à Patrice et toute son équipe. Grâce à eux tous nous avons voyagé, dansé et chanté jusqu'au bout de la nuit.



Au plaisir de les revoir l'année prochaine le 29 juin 2024.

Avec Patrick Hernandez, William de Début de Soirée, Jean Pierre Mader et Cookie Dingler, à St Dizier Leyrenne.

Le comité des fêtes.



## TELETHON 2022

Enfin, nous avons pu élargir nos activités et retrouver les bénévoles pour assurer le loto, les repas du midi et du soir, la vente des fleurs, des tableaux et divers objets et présenter notre théâtre...



La commune et plusieurs associations ont participé aux différentes actions : le comité des fêtes, Patrimoine et loisirs, PE Turques, Lions Club, club du 3<sup>ème</sup> âge, tennis.

Grace à leur participation, elles ont permis de réaliser des recettes jusqu'à **3 075,10 €**.

Par ailleurs, les dons recueillis atteignent un montant de **1 375 €**.

Donc, un total de **4 450,10 €** a été remis à la coordination AFM TELETHON23.

Un grand merci à tous et rendez-vous en décembre 2023.

Responsable de l'animation Téléthon, Christiane RABIER.



# Les arts' en ciel de Masbaraud Mériçnat



Notre association créée en 2014 compte actuellement 18 adhérents, inscrits qui participent activement à nos ateliers du mercredi, dont deux messieurs qui apportent, outre leurs talents, une complémentarité qui convient à notre groupe.

Tous nos artistes-peintres amateurs sont attachés à leur indépendance et pratiquent leur passion avec bonheur, en utilisant les techniques et supports des arts graphiques, huile bio, acrylique, pastel gras, aquarelle ou crayon sur toile ou papier.

Nous nous retrouvons pour partager nos connaissances, nos savoir-faire et prodiguer des conseils dans la pratique de notre art.



Nous n'avons pas de professeur attiré, mais nous organisons des visites pour rencontrer nos artistes creusois préférés auprès desquels nous venons nous ressourcer et avoir de précieux conseils. Ces projets de sorties culturelles nous ont manqué ces dernières années.

Si vous le souhaitez, vous pouvez venir nous rendre visite à notre atelier le mercredi, nous vous accueillerons chaleureusement. D'une grande humilité, très attachants et sans aucune prétention, nos artistes aiment à se retrouver avec pour seul mot d'ordre : se faire plaisir, échanger et s'entraider. Nous venons à l'atelier sans contrainte et selon nos disponibilités.

Les 2 et 3 décembre 2022 nos artistes ont improvisé une participation au téléthon avec don de toiles.

Le 16 mai, nous avons organisé un voyage pour visiter CHAUVIGNY avec sa collégiale, et parcourir la cité médiévale où nous avons rencontré des artistes, peintres, potiers et sculpteurs entre autres.



Armés de nos chevalets et pinçaux, nous projetons des journées peinture en extérieur durant lesquelles sont partagées quelques agapes. C'est l'occasion de croquer et peindre des paysages tout en nous faisant connaître en partageant avec les promeneurs attentifs. En juillet, une journée peinture en plein air est prévue à la CELLE-DUNOISE.

Puis, du 26 août au 3 septembre, nous exposerons à la salle des fêtes de Saint-Dizier-Leyrenne. Nous espérons ainsi avoir le plaisir de vous rencontrer à cette occasion et peut-être susciter de nouvelles vocations qui seront les bienvenues parmi nous.

Notre atelier a lieu dans la salle polyvalente de Masbaraud-Mériçnat, tous les mercredis de 13 h00 à 18 h 00, sauf pendant les vacances scolaires et les deux mois d'été.

Renseignements : Tél. 06 67 29 42 59 – Mail : [isabel.chabrier@orange.fr](mailto:isabel.chabrier@orange.fr)

# Le Leyrenne Athlétic Club



Depuis début janvier le LAC a enchaîné les compétitions avec de très bons résultats, en commençant par le championnat départemental de cross le 14 janvier à Boussac, suivi le 19 février du trail de la Saint Valentin à Aubusson.

11 coureurs du LAC étaient au départ et c'est avec 3 premières places et 6 podiums dans les différentes catégories et la belle 3<sup>ème</sup> place au scratch de Jean Marc DEVAUTOUR que le LAC est rentré à la maison.

Le 4 mars, participation du LAC au trail de Savennes qui a la particularité de se courir de nuit avec un passage près du parc au loup, Flora HODIN prend la 2<sup>ème</sup> place, belle performance car elle gagnait le cross départemental des pompiers le matin même.

Le 12 mars déplacement à Limoges : course de la Ponticaude sur les bords de Vienne. Circuit de 6 km à parcourir 2 fois, victoire de Flora en senior.

Le 19 Mars, toujours en Haute Vienne, c'est à Bussière Poitevine que le LAC alignait 9 coureurs 4 podiums, et victoire de Cyrille LACHAMBRE en master 4. Le 2 Avril, 5 coureurs étaient au départ du 10 km des Monts de Guéret autour de Courtille et encore une victoire de Cyrille LACHAMBRE en master 4.

Le 22 Avril, Flora Hodin s'impose en féminine et 17<sup>ème</sup> au scratch sur 200 participants au trail des Monédières en Corrèze.

Le 16 Avril le Leyrenne Athlétic Club organisait à St Dizier Leyrenne la 8<sup>ème</sup> Traversée du Grand Rieux course nature avec peu de difficultés, empruntant pistes chemins et sous bois. 84 coureurs étaient au départ dont 20 athlètes du LAC.

Au vu de leur connaissance du terrain, c'est en toute logique que les coureurs du LAC se sont bien illustrés, car si c'est Guillaume AUCLAIR de Glénic Sport Nature qui franchi le premier la ligne d'arrivée devant Jean Marc DEVAUTOUR, six membres du LAC se sont positionnés dans les premières places du classement, parmi lesquels Flora HODIN première féminine ce qui a suscité notre fierté en tant que club organisateur, chez les hommes le podium est complété par Jean Marc DEVAUTOUR et Rémy DECOURTEIX tous les deux du LEYRENNE AC. Le podium féminin est complété par Blandine PRADEAU de Glénic et Stéphanie FERNANDO SALVADO de endurance 23 La Souterraine. Un grand merci aux commissaires, aux bénévoles et aux soutiens financiers de la municipalité et des entreprises locales.



Flora HODIN



Podium traversée du Grand Rieux



Jean-Marc DEVAUTOUR

# Les Amis de l'École de Masbaraud Mérignat

La fin de l'année scolaire a été marquée par la fête de l'école.



## Le Spectacle

Samedi 2 juillet 2023, les parents sont venus nombreux à la kermesse de l'école primaire de la commune historique de Masbaraud-Mérignat. Les enfants ont dévoilé tour à tour leurs talents de présentateurs, acteurs, chanteurs et danseurs.

Cette première partie a débuté à la salle des fêtes de Masbaraud-Mérignat, les trois maîtresses « metteurs en scène » nous avaient concocté un spectacle grandiose avec les enfants « acteurs » le temps d'un après-midi.

Les trois classes se sont ainsi succédées en chorégraphies originales, interprétation de sketches et de chansons.

Ambiance de joie, fierté des parents et grands-parents, frères et sœurs, amis, tous étaient ravis.

Félicitations aux enseignantes et aux enfants pour le spectacle qu'ils nous ont offert.

## Les Jeux

Ceux-ci se sont déroulés au hall polyvalent de Bourganeuf. L'association des parents d'élèves « les Amis de l'École » était aux manettes de la buvette et des gâteaux, ils ont été très sollicités, prêts à servir toujours avec le sourire. On aurait dit une ruche dans ce hall, tant il y avait d'enfants avec les parents. Il y avait le coin maquillage, le bowling, les quilles, le tir sur une cible, les châteaux gonflables.

Tous ces stands étaient tenus par des parents bénévoles qui accompagnaient les enfants heureux et excités de s'amuser à tous ces jeux, en attendant de se retrouver à la prochaine rentrée scolaire le 04 septembre 2023.



# Le Tennis Club La Leyrenne



**Le tournoi Double Dames** organisé par le Comité Tennis Creuse durant la période hivernale a vu notre équipe féminine Yamina YESSAD-BLOT / Christine LOZACH briller sur les courts extérieurs, accédant à la demie finale perdue au super tie-break sur les courts de Felletin en 3 h 15 en présence de quelques supporters le Vendredi 06 Janvier 2023. **Toutes nos félicitations à ces joueuses qui ont honoré le club !**

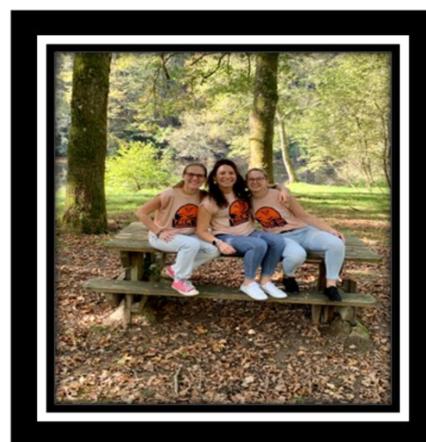
**Championnats Départementaux de la Creuse 2023** : Le club est représenté **pour les Messieurs** : Thomas DURUDAUD, Hugo DUBOUCHET ; **pour les Dames** : Christine LOZACH, Yamina YESSAD-BLOT. **Les résultats des finales** : Christine LOZACH et Yamina YESSAD-BLOT sont championnes de la Creuse dans leur catégorie respective, elles se sont inclinées en finales régionales Nouvelle Aquitaine de manière très honorable.

**Samedi 08 Juillet 2023 après-midi** : Tournoi GALAXIE Orange filles et garçons de 8 à 10 ans a vu la victoire de Camille LACOTE du TC Bourgneuf face à Axel GUILLEMEAU du CO Chénérailles. Bravo pour leur prestation en 1h15 minutes.

**18<sup>ème</sup> Fête annuelle du tennis les 21, 22 et 23 Juillet 2023 - Espace Tennis Séverine BELTRAME** : 51 participants (es) sur toute la programmation du tournoi, matchs libres et matchs homologués dont les résultats paraîtront dans la presse et dans le journal du club.

**Samedi 9 septembre 2023 à partir de 14h30 Portes ouvertes au club. Venez nombreux.**

*Unanimité et fierté pour les membres du club d'apporter leur soutien multiforme à l'équipage féminin du Trek'in Gazelles composé d'une Creusoise Camille BRASARD, licenciée au Tennis Club La Leyrenne, habitante de notre Commune entourée de deux Hauts-Viennois Anne POHU et Katia DISSERANT. Lors de notre 18<sup>ème</sup> Fête annuelle des 21, 22 et 23 Juillet 2023 : toutes trois ont présenté leur mission humanitaire et environnementale à travers le désert Marocain à pied au mois de Novembre 2023 en tenant un stand bien fréquenté.*



Contact : Tél : 05.55.64.45.18 et/ou 06.84.11.41.56 ; e-mail : [tennis.laleyrenne@orange.fr](mailto:tennis.laleyrenne@orange.fr)



# L'Association Gym Volontaire Masbaraud

La section de gym propose des séances de pilates et de gymnastique d'entretien pour adultes. Elle compte environ une vingtaine d'adhérents dans chaque discipline.

Les cours ont lieu le mercredi soir à la salle polyvalente de Masbaraud-Mérignat et sont dirigés par une animatrice agréée.

Le pilates se déroule de 19 h à 20 h et la gym de 20 h à 21 h.

La reprise aura lieu début septembre.

Présidente: Josette ESCASSUT

Secrétaire: Martine NICON.

Trésorière: Christine JEANNET.



# L'Association Sportive de St Dizier Leyrenne



La saison a commencé sur les chapeaux de roues avec nos 18 joueurs mais comme nous l'avons redouté le championnat s'est annoncé plus relevé que l'année précédente.

Les week-ends passent, l'équipe commence à s'équilibrer mais le nombre de blessés ne nous permet pas de jouer au niveau espéré. Malgré toute l'envie, l'esprit d'équipe reste présent mais le résultat lui, n'est pas là.

Aujourd'hui l'effectif est de 25 joueurs, on espère le milieu de tableau mais surtout pas la descente. L'ensemble du club fait tout pour cela.

Nous avons organisé notre loto annuel, le samedi 1<sup>er</sup> avril 2023, qui a été une réussite après plusieurs années d'absence. Nous remercions toutes les personnes venues partager ce moment ainsi que toutes les personnes qui ont offert de nombreux lots. On espère vous retrouver aussi nombreux lors d'une prochaine manifestation.

Nous tenons à remercier tout nos sponsors pour leurs soutien et particulièrement l'entreprise SAS TARTIERE qui nous a aidé à financer un ensemble de jogging pour le club.

N'hésitez pas si vous avez envie de jouer ou rejouer au football la saison à venir.

Vous pouvez nous contacter soit par mail à l'adresse [assdl2022c@gmail.com](mailto:assdl2022c@gmail.com) ou sur notre page Facebook A.S SAINT DIZIER LEYRENNE.

Nous serons ravis de vous accueillir.

Prochaine manifestation tournoi en fin de saison. (Fin juin début juillet)

Le président et les dirigeants souhaitent une bonne fin de saison à tous nos joueurs ainsi qu'à tous nos supporters.



# Les sportifs à l'honneur

## **LOAN COUCAUD, Cycliste et Champion de la Creuse UFOLEP**

LOAN COUCAUD licencié à L'ETOILE SPORTIVE CYCLISME DE GRAND-BOURG continue de nous émerveiller et à faire parler de lui dans le milieu du cyclisme. En effet le 23 avril dernier il a encore brillé en étant sacré champion de la Creuse UFOLEP à Grand-Bourg en catégorie des 17/19 ans.

LOAN n'était pas là pour faire de la figuration sur un circuit difficile, le jeune cycliste a parfaitement géré sa course et s'est logiquement imposé.

Ce jeune sportif talentueux n'a certainement pas fini de cueillir des lauriers que lui promet son énorme potentiel.

Bravo LOAN, continue dans cette voie, nous sommes derrière toi.

Et pour compléter cette réussite tu es lauréat de ton bac ! Félicitations.



## **AVENIR CYCLISTE BOURGANEUF**

Le 30 avril 2023 l'Avenir Cycliste de Bourganeuf a organisé le Championnat Régional de VTT de Nouvelle Aquitaine dans les bois de la Chassagne sur la commune historique Masbaraud-Mérignat sur un parcours tracé par les jeunes et moins jeunes du club de l'Avenir Cycliste.

Ce circuit, reconnu comme ludique mais exigeant a réuni 180 pilotes venu des quatre coins de la Région et répartis sur vingt catégories d'âge.

Le spectacle a été au rendez-vous dans toutes les catégories. Nous avons pu admirer quinze cyclistes licenciés au club qui se sont distingués.

Cette course s'est terminée avec pas moins de six podiums pour plusieurs licenciés de l'ACB.

De plus, il est à noter que dans quatre catégories les maillots violets sont montés sur la plus haute marche du podium.

La journée s'est terminée par la traditionnelle remise des récompenses par la Présidente du Conseil Départemental Madame Valérie SIMONET, du Sénateur Monsieur Jean-Jacques LOZACH et par les Elus de Bourganeuf et de Saint-Dizier-Masbaraud.



L'ACB remercie également les Mairies de Bourganeuf pour le hall et de Saint-Dizier-Masbaraud pour le prêt de matériels et le vin d'honneur, sans oublier les propriétaires qui nous ont autorisés à passer sur leurs propriétés.

Un vin d'honneur a clôturé cette fête Régionale du VTT pour remercier tous les participants, les supporters et surtout les bénévoles grâce auxquels cette journée sportive a été une réussite.

# Information Fibre

## **Vous avez des questions sur votre accès à la Fibre optique ?**

Grâce à l'engagement de vos collectivités, le réseau public de fibre optique a été déployé par Dorsal sur la commune historique de Masbaraud-Mérignat. Ainsi, une partie des habitants ont d'ores et déjà accès à la fibre et aux services de téléphonie, TV et Internet en Très Haut Débit sur ce nouveau réseau de télécommunications public fibre qui a vocation à remplacer le réseau cuivre existant dans les prochaines années.

Cependant, en attendant la couverture totale de la commune, vous avez peut-être déjà des questions sur la fibre :

Ai-je déjà accès à la fibre ? Quand aurais-je accès à la fibre ? Auprès de quels opérateurs je peux m'abonner ? Comment se passe l'installation de la fibre ? J'habite un logement neuf, est-ce que des démarches sont nécessaires pour ma viabilisation télécoms fibre et comment faire ? etc.

## **Des services pour répondre à vos questions :**

Pour vous renseigner et vous accompagner, Nouvelle-Aquitaine THD qui exploite le réseau public fibre met à votre disposition deux services d'information :

Un site Internet : [www.nathd.fr](http://www.nathd.fr) avec des informations et un formulaire de contact notamment.

Une assistance téléphonique : **0 806 806 006** où des conseillers vous répondent et vous guident du lundi au vendredi de 8h30 à 19h.

N'hésitez pas à contacter ces services si vous avez des questions sur votre accès à la fibre.



**0 806 806 006** Service gratuit \* prix appel

[www.nathd.fr](http://www.nathd.fr)

# L'Association France Lyme



## **Actions d'information et de prévention concernant la maladie de LYME**

France Lyme est une association de lutte contre les maladies à tiques qui vise à informer et prévenir la population. Elle œuvre également à en faire reconnaître la chronicité auprès des pouvoirs publics.

Elle propose des actions de prévention pour adultes et enfants afin de les aider à détecter cette maladie et soutient les personnes atteintes en les aidant à mieux la connaître.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site de l'association France Lyme :

[www.francelyme.fr](http://www.francelyme.fr) ou par courriel : [contact@francelyme.fr](mailto:contact@francelyme.fr)

La Section Creuse de France Lyme, Association de lutte contre les maladies à tiques a repris ses permanences à la mairie de Saint Dizier Leyrenne depuis le 4 mai.

Les prochaines rencontres auront lieu les mardis 5 septembre et 7 novembre 2023, de 15 h à 17 heures.

L'inscription préalable par mail est impérative à [creuse@francelyme.fr](mailto:creuse@francelyme.fr).

Ces permanences sont l'occasion pour les malades et leurs proches de se rencontrer et d'échanger sur la maladie, mais aussi pour toute personne intéressée de s'informer sur les maladies à tiques, la prévention et les actions de l'association, que vous soyez adhérent ou non.

# La page de l'opposition

Nos articles sont disponibles sur l'espace dédié du site internet de la commune.

Vous pouvez les consulter sur : [www.stdiziermasbaraud.fr](http://www.stdiziermasbaraud.fr).

## Infos pratiques :



**CENTRE HOSPITALIER BERNARD DESPLAS**



### Des services à votre disposition :

#### Un service d'imagerie médicale :

- Radiologie conventionnelle
- Ostéodensitométrie (*uniquement sur rendez-vous au 05.55.54.50.81 et sur prescription médicale*)
- Panoramique dentaire (*uniquement sur rendez-vous au 05.55.54.50.81 et sur prescription médicale*)

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 20h

#### Un accueil médical : (consultations médicales)

Ouvert 7j / 7j de 8h à 20h

#### Les prélèvements biologiques (prises de sang...) réalisés à l'accueil médical :

Du lundi au vendredi, de 8h à 13h30 et le samedi de 8h à 12h

**La Pharmacie** : possibilité pour les usagers de venir retirer les médicaments en rétrocession (*médicaments réservés à l'Hôpital, non délivrés par les pharmacies de ville*)

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

### Des spécialités à votre disposition sur rendez-vous :

CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE	Dr. Mohammed EL FELLAH
DERMATOLOGIE	Pr. Jean Marie BONNETBLANC
CHIRURGIE VISCERALE	Dr. Stéphane THEYS
GYNECO-ENDOCRINOLOGIE	Dr. Marie-France TORTUL
NEUROLOGIE	Dr. Ansoumane CONDET
PNEUMOLOGIE	Dr. Helmy IBRAHIM
OPHTALMOLOGIE	Dr. Claude LAROUDIE
UROLOGIE	Dr. Mohamed GASSARA
RHUMATOLOGIE	Dr. Jacques VAQUIER
SUIVI DE GROSSESSE / PREPARATION A L'ACCOUCHEMENT	Sages-femmes Le jeudi (prise de RDV : du lundi au vendredi de 9h à 17h au 05.55.51.70.01)



Pour tout renseignement et prise de rendez-vous  
**05.55.54.50.79** du lundi au vendredi, de 9h à 17h

# Informations pratiques

## Les horaires de la déchetterie intercommunale

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE :  
DU 1ER OCTOBRE AU 31 MARS

Lundi	8h00 - 12h00	14h00 - 17h00
mardi	X	X
mercredi	8h00 - 12h00	14h00 - 17h00
jeudi	X	X
vendredi	8h00 - 12h00	14h00 - 17h00
samedi	8h00 - 12h00	14h00 - 17h00

DU 1ER AVRIL AU 30 SEPTEMBRE

Lundi	8h00 - 12h00	14h00 - 18h00
mardi	X	X
mercredi	8h00 - 12h00	14h00 - 18h00
jeudi	X	X
vendredi	8h00 - 12h00	14h00 - 18h00
samedi	8h00 - 12h00	14h00 - 18h00

*Particuliers : accès gratuit  
Professionnels : accès réglementé*

Téléphone gardien : 05.55.64.26.56



## Les horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

Mairie de MASBARAUD-MERIGNAT :

LUNDI | de 13h30 à 17h30

Mairie de SAINT DIZIER LEYRENNE :

MARDI au VENDREDI ⇒ de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

SAMEDI ⇒ de 9 h à 12 h

Téléphone : 05 55 64 40 30 ou 05 55 64 09 01

Courriel : [accueil2@stdiziermasbaraud.fr](mailto:accueil2@stdiziermasbaraud.fr)

## Les horaires de la bibliothèque

La bibliothèque municipale est ouverte le jeudi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 30 à 17 h 00

Téléphone : 05 55 64 14 85



## Notez dès à présent les rendez-vous des festivités de l'été et de la fin de l'année 2023 (liste non exhaustive)

Date	Évènement	Organisateur
Les 05 et 06 Août	Fête Annuelle	Comité des Fêtes
Mardi 15 Août	56 <sup>ème</sup> Tour du Limousin	Tour du Limousin
Du 25 août au 03 septembre	Exposition de Peinture	Les Art's en Ciel de Masbaraud
Dimanche 10 septembre	Thé Dansant	Fils d'argent
Dimanche 08 octobre	Trait(s) de la Compagnie Scom	Communauté de communes Creuse Sud Ouest et l'AEL de Saint Dizier Leyrenne
Samedi 28 octobre	Loto	Comité des Fêtes
Dimanche 12 novembre	Thé Dansant	Fils d'argent
Les 1 <sup>er</sup> et 2 Décembre	Téléthon 2023	AFM
Dimanche 31 décembre	Réveillon dansant de la Saint Sylvestre	Tennis club la Leyrenne

